

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de la Cambronne n. 31.

MONUMENTS ET PATRIE.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 1^{er}.—Entrée à Stuttgart (Hollande) par le général Bruin (1799.)

FRANCE.

PARIS, 2 août.

La session est close, et les députés, pour la plupart sont retournés auprès de leurs commettants. Le pays connaît les tristes résultats qu'il a recueillis de la majorité issue des élections de 1842. Les électeurs qui comptaient sur la fermeté de leurs représentants contre un cabinet impopulaire et anti-national savent aujourd'hui combien ils ont été trompés par leurs protestations et leurs promesses menongères. La majorité de la chambre, nous ne craignons pas de le dire, a été infidèle au mandat qu'elle avait reçu du corps électoral. Elle avait été élue pour arrêter et punir ce système de corruption qui s'introduit dans les ressorts sociaux, les dézpoilit et les dévore. Elle avait été élue pour relever la dignité de la France offensée par l'humilité et le dévouement servile du cabinet Guizot envers l'étranger et surtout envers l'Angleterre. Elle avait été élue pour rendre au gouvernement représentatif son indépendance et sa sincérité et surtout pour entrer d'un pas décidé dans la voie de l'économie, pour mettre un terme aux progrès du déficit, pour nous arrêter sur la pente de la banqueroute et enfin pour préparer dans l'avenir les moyens d'alléger les impôts presque intolérables qui pèsent sur la production et sur la propriété.

La chambre n'a su accomplir aucune des parties du programme électoral. Le budget de 1844 excède d'environ 20 millions le budget de l'année précédente. Une commission ministérielle a vu ces réductions les plus importantes rejetées par la majorité avouant la plus urgente nécessité du pays au maintien du cabinet Guizot. Ainsi ces députés dont la presque totalité avait bravement désavoué le ministère devant les électeurs, non seulement se sont ralliés à lui, mais encore dans une question où le ministère se posait en lutte ouverte contre les vœux et les besoins les mieux constatés du

pays, c'est le pays qu'on a délaissé pour soutenir M. Guizot. La loi de régence, la sanction de l'embailllement, deux votes de confiance pour un cabinet antipathique au corps électoral, la conquête dispendieuse et ridicule des îles marquises, l'Algérie toujours agitée et jamais colonisée, un plus large déficit, une augmentation dans les impôts, voilà les titres avec lesquels les membres de la majorité vont se présenter devant leurs commettants.

Les électeurs, dans quelques localités, ont déjà, par leurs manifestations, témoigné combien cette conduite était éloignée de leurs sentiments et de leurs espérances. C'est au corps électoral tout entier dans les diverses fractions du pays à continuer et développer ces démonstrations pacifiques et nationales; c'est d'eux, en résultat, que dépendent les députés; et si les opinions des majorités électorales se formulaient et se constataient bien nettement devant leurs mandataires, il serait difficile à ceux-ci de persévérer longtemps dans un ministérialisme contraire à leurs engagements, soit tacites, soit formels. Que dans les différents arrondissements électoraux des représentations énergiques et multipliées soient donc adressées à ceux qui ont si mal rempli leurs engagements. Les électeurs n'ont pas fini avec leurs devoirs pour s'être présentés au combat électoral; ils ont encore pour mission de surveiller, de critiquer ou d'approuver les actes de leurs élus, d'encourager les fidèles, de raffermir les faibles, de signaler et de flétrir sinon de ramener les déserteurs, et comme l'a dit M. Lherbette au banquet de Villers-Cotterets, l'action et l'influence de l'esprit public sur les députés sont la meilleure garantie des institutions représentatives, la plus sûre défense des intérêts nationaux. La session parlementaire terminée, la session électoral commence en quelque sorte. C'est aux électeurs à la bien employer.

[Commerce.]

MONTEVIDEO.

octobre 31 1843.

NOUVELLES DU SOIR.

Octobre 31 1843.

Une de nos colonnes commandée par le co-

pas un plaisir que de boire du vin allemand, mais on est heureux après l'avoir bu. Le vin de France est baillard, aimable, caressant, mais sans vérité et sans persévérance. Boire, c'est pour les Allemands une affaire, une étude, un service divin; pour les Français, boire est un plaisir, un amusement. Le Français sait nager dans le vin, l'Allemand n'a pas ce talent, et quand la bouteille est profonde, il s'y noie facilement. L'Allemand ivre perd la tête; le Français ivre perd le sentiment. L'ivresse, qui rend les Allemands ours et intraitables, rend les Français doux et concédants. Quand l'Allemand a bien bu, il a une patrie, il a des sentiments publics; les anciens Germains tenaient leurs assemblées nationales dans l'ivresse. Si tous les Allemands étaient ivres trois jours de suite, ils seraient libres pour toujours; si tous les Français, l'étaient trois jours seulement, ils perdraient leur liberté pour longtemps.

Ainsi, au point de vue philosophique, tel était le problème à résoudre. Etant donné l'empire d'Autriche avec sa vieille charpente féodale et les tendances démocratiques

l'onel D. Faustino est sortie ce matin à 4 heures dans le plus grand ordre pour aller occuper le Busén, ayant rencontré l'ennemi elle l'a repoussé complètement, et a pris possession de ce poste important. L'ennemi quoique nombreux et sous la protection du canon de Brown n'a pu résister à nos braves. Le Drapeau National que possédait l'ennemi lui a été enlevé et flotte en ce moment sur la principale batterie de notre ligne. Sa correspondance est également tombée en notre pouvoir ainsi qu'un officier de marine qui n'a pu regagner son embarcation, nous lui avons également enlevé quelques soldats; des bœufs, des mules et des chevaux ont été le résultat de cette expédition. Sa perte en morts et blessés a dû être assez considérable; à en juger par ceux qui sont restés sur le terrain, la notre consiste en trois hommes tués, dont le brave lieutenant Ortega de l'escadron de tirailleurs. Nous avons eu aussi quelques hommes blessés peu grièvement. Quelques guerillas se sont engagées sur la gauche, et le poste ennemi situé dans la maison de Pereira a été occupé par nos troupes. Une grande partie de la garnison est sortie pour appuyer le mouvement principal, après lequel nos troupes sont rentrées sans que l'ennemi ait fait aucun mouvement pour nous inquiéter.

Des lettres venues de France sont déposées au bureau du Patriote: aux adresses suivantes: M. Fourman Battier, M. Célestin Hébert, Boucher, M. Victor Tabourot. Ces personnes sont priées de s'adresser au rédacteur qui en est dépositaire.

FRUITILLERON.

SOUVENIRS D'ALLEMAGNE.

L'ARCHIDUC JEAN.

(Suite.)

A ces mots, l'archiduc se leva, descendit quelques marches d'une rampe extérieure, et nous nous trouvâmes dans un clos immense formé sur les bords de la Drave et sillonné de longues avenues où les cépes, non pas rabougris et nains comme dans le Médoc, mais hauts et droits comme dans l'Alsace et sur le Rhin, se recourbaient au-dessus de la tête des promeneurs en voûte appétissante.

—Contrefaire le tokai, ajouta le prince Jean avec un sourire, n'était pas une œuvre ordinaire. Il fallait d'abord se rendre nettement compte de l'influence morale des vins allemands sur la population germanique. Ce travail, en confirmant ma théorie, me suggéra des idées. Le vin allemand est grave, froid et âpre; il ne soûlit pas; mais, sous son air grondant, il cache une âme de feu. Ce n'est

de l'Europe, trouver dans l'atrait d'une boisson nouvelle un moyen pacificateur d'appivoiser modérément les nobles aux réformes inévitables et d'entretenir discrètement le peuple dans le respect des croyances nécessaires. Que de choses dans une grappe de raisin!..

Pour répondre courtoisement à cette exclamation d'utilitaire, nous mordîmes tous quatre dans le fruit doré qui se balançait sous les treilles arrondies en cerceaux; mais, à ma grande surprise, je le sentis crier sous ma dent comme ces fruits à demi séchés que les bonnes ménagères conservent précieusement dans les greniers, suspendus parmi les toiles d'araignées. Les grappes de l'archiduc tenant encore au cep, étaient calcifiées par le soleil.

—C'est là mon secret! dit le prince en me montrant un raisin positivement réduit à l'état ligneux. Jusqu'au dernier siècle, les vins de la Styrie, récoltés sur des vignes en pleine maturité, donnaient un arôme commun. J'étudiai jour et nuit les livres du docteur Henderson; je résolus d'attendre, pour vendre, que ma grappe fut aussi sèche qu'un serment. Certains vains grobs et des Cantres,

HOPITAL DE LA LEGION DES VOLONTAIRES.

COMPTE RENDU.

(Suite.)

En outre de ces diverses sommes qu'a reçu et dépensé l'Hôpital, dans le cours de ces quatre mois et demi de travaux, il a dû pour subvenir à ses besoins les plus urgents, avoir par fois recours à l'emprunt. Aujourd'hui sa dette passive représentée du reste par un matériel de trois-fois la valeur de la dette: S'élève à la somme de \$2102 002 suivant le détail que nous en donnons dans le tableau suivant n. 5.

CINQUIEME TABLEAU.

PASSIF de l'Hôpital de la Légion des Volontaires, au 9 octobre 1843.

Dépenses représentées par le mobilier.

Billet à Pexoto pour achat de son mobilier.....	900 000
Lambert menuisier, solde de sa facture.....	74 200
Cocquetaux et Lavigne, leur facture de couvertures.....	27
Barran ferblantier sa facture.....	49 580
Goupillan id.....	19 320
F. Desbrosses id. de laine.....	61
Portal directeur, les achats suivants faits et payés par lui savoir: de couvertures chez M. François.....	25 700
Id. M. Monjardin.....	11 400
D'un bandage chez M. Jaquet.....	1 160
D'éponges chez M. Pothiers.....	3
De pointes.....	1 160
D'un drap mortuaire.....	14 600
De 206 3/4 v. costi à matelas.....	90 362
Fagons payés au matelassier pour 40 matelas et 60 oreillers.....	40
	186 782
	1321 482

Dépenses en articles de consommation.

Lehir frères fact. d'août.....	30 000
Banon pharmacien sa facture au 31 juillet.....	62 000

et enfin le tokai, préparés de la sorte, m'encourageaient à tenter un système qui pouvait faire de Mahrburg la cave de l'Allemagne, et de l'Allemagne, par reconnaissance, une doctre convivie de l'archiduc Jean, lorsqu'une circonstance fort piquante ouvrit tout à coup le champ à mes plus ambitieuses espérances. Mon frère, l'empereur François, à l'époque du mariage de l'impératrice Marie Louise, ayant voulu offrir du tokai vieux, vino vitruviano, à l'ex-roi de Hollande, Louis-Bonaparte, celui des caves de la cour se trouva trop jeune, et on fut obligé d'en acheter deux mille bouteilles à Krachow à sept ducats la bouteille, à peu près 84 francs! Ce prix extravagant m'indigna. Tokai n'est plus en Hongrie! m'écriai-je, il est à Mahrburg! Mais, pour que Tokai vint à Mahrburg, il ne suffisait pas de travailler sur des grappes sèches; la qualité supérieure de la vigne était indispensable. Alors commença réellement ma vie de savant et d'agronome; je ne la raconterai pas, faute de vanité; démontrons seulement combien elle a rempli son but.

« Ce n'était pas assez de vaincre l'Italie, il fallait surtout humilier la Franconie et le Nassau. Faire de meilleur vin que M. de Metternich, le propriétaire de Johannisberg, me semblait un charmant coup d'état. Je découvris, à l'aide de la chimie, un expédient scientifique pour dérober au Rodesheim son mordant, à l'Asmannshausen son renouveau, et enfin au Johannisberg son bouquet irrésistible; je me déguisai même en voyageur étranger pour rendre visite aux caves des frères Mappé d'Attenbeim; je sur-

Id. d'août pour l'hôpital.....	41 440	
Id. pour les légionnaires à domicile.....	85 520	192 160
F. Desbrosses.....		
13 sept. argent prêté.....	30	
21 id. id.....	24	
1 barril sucre blond.....	20 600	60 600
Portal directeur argent prêté fin juillet.....	131	
Remboursement... 15 140	115 610	
Un cercueil garanti par lui..	12	
Une rame de papier.....	2	
Argent prêté en divers fois.....	51 160	
	181 000	

A défaire montant d'une collecte encaissée par lui.....	61 600	110 140
Reynaud sa facture d'imprimés pour cahiers de visite.....		60
Emoluments dus aux divers employés suivants:		
A l'économé Deleyderrier..	60	
Au pharmacien Dutilh.....	63	
Au cuisinier Langarou.....	21	
Au portier Bunt.....	6	
A l'aide cuisinier Boircau..	6	
A l'infirmier maj. Pourquery.	20	
Parodi.....	12	
Varzy.....	6	
Vigueri.....	12	
Muustei.....	10 640	
Puyo.....	12	
Devant.....	12	
Recart.....	12	
Mua.....	12	
Roche.....	21	
Bassa.....	6	
		278 160

Total de la dette passive..... 2102 002

D'après ce tableau et les quatre insérés dans le Patriote d'hier, l'Hôpital a dépensé du 14 mai au 30 septembre inclusivement, en argent reçu..... 2544 720
Et en dette passive..... 2102 002
Soit total..... 4646 722

Voici maintenant l'emploi qu'il a fait de cette somme.

1. Achat de mobilier.

Relevé extrait du 2me tableau.....	946 205
Id. id. 4me id.....	10 520
Id. id. 5me id.....	1321 452
Total.....	2267 497

pris le système de leurs choix, le secret de leur tonnage. Le sentiment d'une généreuse rivalité m'entraîna jusqu'à m'instruire, au mont Stubenberg, dans le Harz, des recettes locales en vogue pour fabriquer du pseudo-vin de Champagne avec la sève du bouleau. J'obtins une permission de mon cousin le roi de Bavière pour séjourner au couvent de Trefenstain sous l'habit de novice, et les vins du Saint-Esprit, du Leiste, de Stein, en un mot ce qu'on appelle sur le Mein les vins de paille, passèrent tous à l'alambic de mon art et même au creuset de mon gosier. Je sortis du monastère de Trefenstain ivre d'espérance autant que de Saint-Esprit.

Ces éléments de succès une fois réunis, je passai de la théorie à la pratique, et c'est alors que j'attaquai corps à corps les vins de Hongrie. Mon raisin, entassé légèrement comme à Tokai dans des barils, fut de même arrosé par du vin blanc aigre, et des robinets ouverts, à la manière hongroise, au bas de ces tonneaux, livrèrent passage au jus exprimé de lui-même, par l'effet de l'acide, du moignon des grappes bouffies. Cette quintessence, nommée ausbruck à Zemplein, fut désormais le vin de Mahrburg, rival heureux de celui de Tokai. Continuant d'opérer par le vin blanc, mais ayant soin de jeter dans les barils, comme à Heidelberg, des cailloux lavés, je tirai successivement de mes grappes trois lessives dont la dernière valait encore le tokai ordinaire, par exemple un Maaklass. La Providence parut enfin sourire à tant d'efforts agronomiques: mes contrefaçons, suffisant à tous

2. Dépense journalière.

Pour l'entretien de l'Hôpital et les soins donnés aux malades..... 2359 225
Ce qu'on peut vérifier sur les tableaux n. 2, 4 et 5.

Total..... 4646 722

Suivant le relevé de notre livre d'entrée, 174 malades ont été reçus à l'Hôpital, depuis le 2 juin jusqu'au 1er octobre 1843. Sur ce nombre 20 appartiennent à la Légion Italienne et 149 à celle des Volontaires.

Ils se classent comme suit:

Malades.	
Entrés.....	69
Sortis guéris.....	71
Morts.....	7
Restant à l'Hôpital.....	21
Total.....	99
Fictifs.	
Entrés.....	74
Sortis guéris.....	48
Morts.....	13
Restant à l'Hôpital.....	13
Total.....	74
Cadavre.	
Entré le 2 juin.....	1
Total général.....	174

Le travail que prépare Monsieur le président de la commission de santé, sur la nature et les accidents des diverses maladies et qu'il a bien voulu nous promettre d'insérer à la suite de ce rapport, complètera notre œuvre à cet égard.

Les 174 malades traités à l'Hôpital donnent ensemble un séjour de 3376 jours, ce qui établit une moyenne pour chacun d'eux, de 22 jours 3 dixièmes; et si nous divisons les sommes employées à leur traitement soit: \$2359 225 reis par le nombre de jours qu'ils ont séjourné soit 3876, nous trouvons que chaque malade a coûté par jour à l'établissement DEUX PATACONS; somme bien minime dans un pays et à une époque où des objets de première nécessité sont exorbitamment chers, et surtout si l'on ajoute au séjour des malades, l'entretien journalier d'un personnel à peu près nécessaire de 25 sujets.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'administration a dépensé pour augmenter le mobilier que l'Hôpital tenait de divers dons reçus, la somme de \$2287 497 reis, cette de-

les goûts, depuis le champagne et le Drymadair jusqu'à l'ausbruck, me donnera incessamment, avec la souveraineté des boissons, l'empire des idées, le seul que je puisse ambitionner.

L'archiduc Jean ne parlait plus que pour moi... Je l'écoutais encore, admirant sa bonne foi d'utopiste. L'archiduc Jean est assurément plus poète que vigneron, et le tokai ne s'imite pas plus que le champagne. A la rigueur, on peut forger du fer à Vorderberg, que la Scède et l'Angleterre envieront à la Styrie; le fer se prouve. Mais comment démontrer que le mahrburg vaut l'ausbruck, si ce n'est en vendant toujours le vin de l'archiduc sans l'étiquette et avec la chemise du tokai? Et alors comment détrôner le tokai? Les hommes sont si moutons de Farnurge que le jour où l'illustre vigneron de Mahrburg s'aviserait de consacrer la fraude et d'écrire sur ces bouteilles: Vin de Styrie, vallée de Radkersberg; l'illusion sera complètement détruite. Le prince, qui n'a pas moins d'esprit que d'imagination, prévoit cet avenir avec inquiétude. Aussi, tout en prenant congé de moi, il me serre affectueusement les mains et me dit:

— Quand vous serez de retour en France, défendez moi. Que mon souvenir, au moindre verre de vin, vous suggère un plaidoyer! Vous mériterez bien de la civilisation et de ma cave.

— Allons, lui répondis-je tristement et les yeux baissés, à Paris, je ne bois que de l'eau!

André DELBIX.

pense a ete motivee par la necessite de fournir l'etablissement, non seulement d'une infinite d'objets speciaux au traitement de certaines maladies, mais encore d'un materiel en linges et effets divers qui pussent a pen pres completer ses besoins.

Afin de bien faire connaitre d'ailleurs a tous les interessen au bien etre de cet etablissement, son etat actuel et le resultat de nos efforts pour son amelioration materielle, nous accompagnons ce travail du releve de notre inventaire.

(Les suite au prochain numero.)

AVIS DU DIRECTEUR.

Les donateurs et souscripteurs en faveur de l'Hopital qui desireront que leur nom ne figure pas sur les tableaux de souscription qui doivent etre inseres au Patriote le 4 novembre, sont pries de passer chez M. le Directeur de l'Hopital, rue Ituzaingu numero 32, de 9 heures du matin a 4 heures du soir pour y faire remplacer leur nom, soit par des initiales, soit par un No. quelconque.

Errata dans le compte rendu d'hier:
3.º Tableau au bas de la colonne au lieu de 37 reis, lisez 36 8.
4.º Tableau au bas de la colonne au lieu de 8. 30 600, lisez 8. 30 " 600.

AU PEUPLE.

« Dans les palais une lyre est ternie.
Mais de nos cœurs l'encens se sera doux ;
Sous le ciel pur eclate ton génie
Et l'avenir ! l'avenir est à nous. »

Entends ce chant des enfants de la France.
Jurant dans l'ombre un vœu persecuté ;
Des nations ils pleurent la souffrance
Sur leurs drapeaux ou lit : Humanité.

A nos vieux chants le cœur saigne et palpite
Les cœurs français les ont tous rejetés.
Pleurons ces chants où la France est maudite,
Et ses drapeaux et sa gloire insultés !

Mais quand le peuple en main tenant sa foudre
Apparût sublime avec sa loi....
Un astro tombe un sceptre est dans la poudre
No sais-tu pas ce que lui pèse un roi ?

Prends sur ton vol la jeune poésie :
Pour son essor chante-lui le réveil :
C'est l'Orient, peuple c'est la vie !
La liberté c'est un second soleil.

Oh ! que ta voix éclatante harmonie,
Serve le peuple à défaut de toi bras.
Des oppresseurs va troubler l'insomnie :
Car les tyrans, tu sais, ne dorment pas.

Viens avec nous, nous serons ta couronne :
Tant notre amour glorifierait ton nom !
Le peuple seul a des larmes qu'il donne ;
Le peuple seul promet le Panthéon.

Marchons serres enfants de la Patrie.
De peuple aussi l'encens nous sera doux ;
La liberté réclame notre vie
Mais l'avenir ! l'avenir est à nous.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT.

Devant procéder immédiatement à la propreté des rues, et places, de cette ville, conjointement avec l'autorité supérieure ordonne :

Art. 1er. Tous les habitants de cette ville sont obligés de jeter de tout leurs moyens au maintien de la propreté en faisant balayer le devant des maisons qu'ils habitent au jour et à l'heure indiqués par M. le lieutenant alcade respectif.

Art. 2. Les commissaires de section chargés de cette operation désigneront au lieutenant alcade les rues, et les heures auxquelles devront commencer cette operation.

Art. 3. M. les lieutenant alcades recevront cet avis un jour d'avance afin qu'ils aient le temps d'en donner connaissance aux residents de leur quartier.

Art. 4. Celui qui ne nettoiera pas le devant de sa maison, ou le lieutenant alcade qui ne remplira pas les devoirs que lui impose cette resolution, paiera le produit du travail à ceux que la police emploiera pour suppléer a leur faute.

Art. 5. Publiez par edits dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo. octobre 20 1843.
Andres LAMAS.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT.

Pour que l'on ne froisse pas des droits particuliers en la destruction des chiens, qui doit se verifier ces jours ci ordonne :

Art. 1.º Ceux qui desirant conserver quelques uns de ces animaux, les renfermeront en dedans de leurs maisons en evitant de les laisser sortir dans la rue après les jours suivant cette publication ce delai expiré il n'y aura d'epargnés que les chiens portant un collier avec le nom du propriétaire :

Art. 2.º Le 2 novembre prochain, commencera la destruction des chiens :

Art. 3.º Publiez par edits dans les journaux pendant 3 jours.

Montevideo, le 29 octobre 1843. Andres LAMAS.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Aujourd'hui 1er de novembre aura lieu le jugement public de la cause contre Josef Mauriz et Manuel Collazo ce qui se fait savoir au public par ordre du meme Tribunal.

Le secretaire du tribunal
E. DE LEGLISE.

NOUVELLES DIVERSES.

— On lit dans l'Albar :
« Le bruit court à Alger parmi les indigènes qu'un volcan qui vomit de l'eau et de la boue s'est produit à Djedda, derrière le mont Ammal, à quelques lieues du Fondouq, au moment même où avait lieu le tremblement de terre du 25 juin. Ce qui a donné naissance à ce récit, c'est qu'une montagne, située depuis long-temps par les eaux qui coulaient au pied, s'est écroulée avec fracas au moment de la secousse en question. »

— Le 3 août, vers midi, un individu s'est brulé la cervelle dans l'interieur de la citadelle de Lille, non loin de l'entrée ; il avait tellement chargé son pistolet, que le canon a éclaté, et que la tête a volé en éclats. Des papiers trouvés dans ses vêtements ont appris que le cadavre était celui d'un nommé Pierre Marchand, âgé de 52 ans, sellier, né à Compiègne, demeurant à Paris, rue des Mauvais Garçons, 7.

Le fils de Marchand est, à ce qu'on nous rapporte, détenu à la prison de la citadelle ; peut-être est-ce l'accusation qui pèse sur lui qui a déterminé le suicide de son père.
(J. de Lille.)

— Un Lyonnais, M. N. B., vient d'inventer un flotteur en toile d'une grande simplicité, et avec lequel une personne peut, sans avoir nager, traverser les cours d'eau les plus rapides et les plus profonds, sans quitter ses vêtements. L'appareil, qui est fort léger et qui n'a pas le volume de la moitié d'un pain de munition, dit le *Censeur*, pourrait être utilement employé par l'armée au passage des rivières. Appliqué à la marine, il rendrait les embarcations insubmersibles, et nous faisons des vœux pour que des expériences viennent constater la bonté du système imaginé par l'auteur.

— Le tribunal de Rome a condamné, le 30 juin, à mort, le prêtre Abbo qui a assassiné son neveu, il y a un an,

avec d'effrayables circonstances. Par un ordre écrit, cet homme ayant été privé de la consécration ecclésiastique, rien ne s'oppose plus à l'exécution du jugement, et ce n'est l'instance d'appel. On a généralement approuvé, dans cette affaire, la conduite du gouvernement qui, par son impartialité, a montré qu'aucune classe n'était à l'abri d'une juste punition encourue.

— Si l'on en croit l'*Impartial de Nancy*, le père du prince Alexandre Kara Georgewich, réélu souverain de la Serbie, le fameux hospodar Czérni-George, n'était point Slave, mais bien Lorrain ; il naquit à Nancy même, paroisse Saint Sebastian.

— La vente des meubles et effets du duc de Saxe, qui a lieu en ce moment à Londres, présente de nombreuses singularités. Ces jours derniers, on a vendu la collection de cigares du noble duc, et en un seul jour on en a vendu pour 2,000 livres sterling (50,000 francs). Il est vrai que des lots ont atteint des prix inconnus jusqu'ici dans l'histoire des fumeurs. C'étaient des cigares présentés au duc par différents personnages, gouverneurs de colonies, marins, etc. Plusieurs caisses de mille cigares ont été vendues de 35 à 45 livres sterling chacune (en moyenne, mille francs) ; d'autres sont revenues à 65 livres le mille (2,600 fr.) ; enfin une caisse contenant seulement 49 cigares de la Havane, offerts au duc de Saxe par l'amiral Sykes, a été achetée par M. Crockford 5 livres 10, ce qui fait revenir chaque cigare à près de trois francs.

— Une femme de la commune de Condé-sur-Marne vient de faire preuve d'un courage peu ordinaire. Le 1er de ce mois, la dame Saint-Remy, ayant aperçu un loup dans les rues du village, n'hésita pas à le poursuivre, à le terrasser et à s'en rendre maitresse ; mais ce ne fut pas, toutefois, sans avoir reçu plusieurs blessures : elle a laissé dans la gueule du terrible animal une phalange de l'un de ses doigts.

— Une médaille d'honneur vient d'être accordée au nommé Schmitt, ouvrier brasseur, en récompense du dévouement dont il a fait preuve en secourant un de ses camarades, tombé dans une chaudière de bière bouillante.

PETITE CHRONIQUE.

Un acte de justice indienne. — Un journal de l'Ouest cite un fait récent qui caractérise vivement les mœurs des Indiens. Deux hommes de la nation des Winébagos se querellent, en viennent aux mains, et, dans la lutte, un d'eux tombe frappé d'un coup de poignard. Le meurtrier est immédiatement poursuivi ; il fait pour s'échapper des efforts inouïs ; mais, voyant enfin qu'il lui était impossible de ne pas être pris, il vient se livrer lui-même, retourne fort tranquillement sur ses pas, puis arrive sur le théâtre de la rixe, il s'assied sur le corps de sa victime. Les parents se mettent en devoir de l'attacher à ce cadavre ; quelques voyageurs interviennent et plaident en faveur du prisonnier, qui, d'après eux, n'a fait que se défendre. On leur répond que si les hommes blancs consentent à payer 15 piastres à la mère du défunt, on laissera aller le meurtrier ; sinon, il faut qu'il meure. Les voyageurs malheureusement se trouvent dans l'impossibilité de satisfaire à cette demande, et sont forcés d'abandonner le sauvage qu'ils auraient voulu sauver. Ce dernier, durant les pourparlers qui venaient d'avoir lieu, restait tranquillement assis sur le corps de son ennemi, fumant son calumet avec une déquétude et d'indifférence que s'il ne se fût pas agi de sa vie. Lorsqu'on lui annonce qu'il faut mourir, son sang froid ne se dément pas ; il ôte un instant son calumet de sa bouche pour pousser le cri ordinaire : Ugh ! Puis, il se livre à l'exécuteur. Celui-ci se place derrière lui, et d'un seul coup de hache lui abat le bras droit à la hauteur de l'épaule. L'indien reprend son calumet, comme si de rien n'était, et continue à fumer. D'un second coup, l'exécuteur lui abat le gauche ; et l'Indien ne bouge pas, et pas un muscle de son visage ne trahit la souffrance ! Un troisième coup de hache le renverse à terre, et cependant il n'a rien perdu de son air indifférent et stoïque. Il est alors achevé par les parents de sa victime et meurt sans donner le moindre signe de faiblesse. Que de courage et de cruauté tout à la fois chez de pareils hommes !
(Courrier des Etats-Unis.)

AVIS DIVERS

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joojou à bord du navire ALFRED capitaine Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prevenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscoy.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies, S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu M^{me} Grosin Dabois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

On desire acheter un bon billard, la personne qui en possède un, peut s'adresser à M. Derrey, pharmacien de L'Indien, qui indiquera la personne qui en a besoin.

AVIS.

Le navire français La Clemenceo, capitaine Jaureguiberry devant partir par contrat le 31 de ce mois, messieurs les passagers sont prevenus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Théil rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

Les syndics dans l'affaire de défunt P. Tubet, et d'après leur délibération, ont adopté et reconnu dans l'intérêt des intéressés des lites affectes, qu'il était nécessaires de les aviser par la voix des journaux de cette ville, afin qu'ils n'en ignorent, que pour second avis ils sont invités à se présenter lundi prochain, 30 du courant, à midi précis, dans le domicile du syndic, Adolphe Huguet, magasin de comestible, « cuadro du Lion d'Or », ils sont invités à ne pas oublier de se munir des pièces relatives, soit comptes ou notes réglés ou non réglés, les intéressés sont invités à ne pas oublier le jour et l'heure.

Les syndics.

AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux anneaux d'or, dont l'un porte les initiales M. G., l'autre étant brisé et portant dans l'intérieur les initiales A. G. M. C. G., de vouloir les bien les rapporter au bureau du Patriote, l'on remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner des renseignements.

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps défendant actuellement cette place et qui veulent s'enrôler volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui près du café de l'Immortel, où il leur fera donner connaissance des conditions avantageuses et prerogatives dont ils jouiront.

RAYMOND.

Des renseignements sont demandés sur le sort du nommé Pierre Edouard Monier cuisinier du navire la Gabrielle. Les adresser au journal le Patriote Français, ou à M. Monie, rue du Pin, n. 51, à Agon. Lat et Garonne.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pouvant se tenir dorénavant dans un local plus spacieux, fait savoir que désormais les causes qui s'y discuteront seront annoncées par la presse par anticipation afin que les Orientaux et les étrangers qui voudront s'assurer de l'ordre qui règne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison n^o quatre et demi du Port-ton principal.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Dechemendy, ayant vendu son magasin, situé rue de Mission, à M. Chenevet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français L'Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fil^s, négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El shajo firmado pone en conocimiento del público, que se retiró para el Rio Grande, dejando en esta plaza a su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José Joubuyn quarto Souza, con el cual se entenderá para liquidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 8 de Octubre de 1843.

Joao Q. Finkao.

AVIS.

On desire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Mission, de la propiedad de

los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Feno, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Souhni, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Moric sur le môle. Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du « Patriote » où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; in. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques séparées. Mathématiques. Grammaire de Chantreau.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le N^o 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêté le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui desirant apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras N^o 24.